

Réception marchandises 2 - FORGL2

Code du module:	FORGL2
Unité capitalisable:	Entrée marchandises 1 (ENMA1)
Méthodes d'évaluations fixés:	1
Profession:	Gestionnaire qualifié en logistique
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	<p>L'apprenti programme, sous la supervision d'un responsable, la livraison des marchandises au moyen du logiciel de l'entreprise.</p> <p style="text-align: center;">Obligatoire</p>
<p>INDICATEURS</p> <p>Il connaît les programmes informatiques et les utilise correctement. Il connaît les règles d'attribution des pages de livraison des fournisseurs.</p> <p>SOCLES</p> <p>Il sait enregistrer la livraison dans le programme sans erreur. Il respecte les règles internes pour la fixation des livraisons. Il sait se débrouiller et ne doit pas, pour chaque cas, en référer à son responsable.</p>	

2

L'apprenti est capable de contrôler de façon autonome les documents douaniers, les documents de livraison et d'accompagnement nécessaires, conformément aux prescriptions légales et opérationnelles.

Obligatoire

INDICATEURS

Il reconnaît les différents types de documents.
Il sait quand un document est obligatoire et nécessaire.
Il connaît les procédures douanières. Il connaît les situations qui imposent des formalités douanières.

SOCLES

Il applique les procédures correctement.
Il respecte la législation en vigueur.
Il effectue les contrôles de manière autonome.

3

L'apprenti est capable d'établir des comptes-rendus en cas de documents de livraison et d'accompagnement incomplets erronés et procède, si nécessaire, à des corrections conformément au règlement intérieur.

Obligatoire

INDICATEURS

Il détecte les anomalies sur les documentations et applique les procédures ad hoc. Il sait les corriger au besoin.
Il est en mesure de comprendre les procédures et règlements.

SOCLES

Son travail est précis et rigoureux. On peut compter sur lui.
Il respecte les procédures en toute circonstance.

4

L'apprenti est en mesure de décharger convenablement et avec prudence les marchandises spéciales et d'appliquer les mesures prévues à cet effet. Il est capable de classer les marchandises selon leur dangerosité en se référant aux indications sur l'emballage.

Sélective

INDICATEURS

Il connaît les symboles des produits dangereux. Il traite ces marchandises en fonction de leur étiquetage et sans les détériorer. Il sait traiter les marchandises en fonction de leurs spécificités – température, fragilité, dangerosité.
Il sait les décharger et les classer selon la procédure interne à l'entreprise. Il met le carton à l'endroit en fonction des indications fléchées.

SOCLES

Il détecte avec assurance les différents codes et pictogrammes de danger et peut en donner leur signification.
Il manipule la marchandise avec soin et les détériorations dues à sa malveillance sont très rares.
Il respecte les procédures en toute circonstance.

5

L'apprenti contrôle et enregistre de façon autonome et ordonnée les marchandises arrivées au moyen des programmes gestion et informatiques internes.

Obligatoire

INDICATEURS

Il a une bonne connaissance de l'outil informatique. Il sait utiliser les différentes technologies (scanner etc).
Il enregistre les données dans les outils informatiques, en contrôlant que les colis et les marquages à enregistrer correspondent.

SOCLES

Dans tous les cas, il utilise avec assurance l'outil informatique mis à sa disposition.
Il met à jour les données du système avec attention et témoigne d'une grande fiabilité dans ses encodages.

6

L'apprenti est capable de vérifier de façon autonome l'identité, la quantité et la composition des marchandises livrées, et déterminer le résultat et de confirmer la réception.

Obligatoire

INDICATEURS

Il sait identifier les marquages, il connaît les marchandises. Il sait comparer le bulletin de livraison et les colis reçus, et faire bonne réception.
Il connaît les procédures internes à la livraison.

SOCLES

Il est autonome et rare sont les livraisons pour lesquelles il doit demander de l'aide à un collègue ou responsable.
Il applique les procédures en tout cas et en connaissance de cause.

7

L'apprenti est capable de relèver les dommages subis par les marchandises, de les classer et enregistrer en vertu des directives. En cas de dommages ou erreurs, il est en mesure de s'expliquer fermement avec le fournisseur et de prendre des mesures appropriées conformément aux directives et au règlement intérieur.

Obligatoire

INDICATEURS

Il sait reconnaître un produit détérioré ou en défaut de qualité.
Selon la procédure interne, il accepte ou refuse la marchandise. Il remplit en conséquence le rapport ou la fiche de livraison (CMR).

SOCLES

Il détecte toujours les produits détériorés ou périmés qu'il contrôle.
Il sait se faire comprendre des fournisseurs et est intransigeant.
Il n'omet en aucun cas les annotations nécessaires sur les documents attestant du défaut de qualité constaté .

8

L'apprenti organise et effectue efficacement le transport interne des marchandises et connaît le flux de matériaux et d'informations internes. Il sélectionne les moyens de transport appropriés selon le type et la quantité des marchandises prend les mesures de sécurité et de précaution nécessaires relatives au transport.

Obligatoire

INDICATEURS

Il connaît les différents types de transports mis à sa disposition dans la société.
Il applique les règles de sécurité interne. Il connaît les procédures internes.
Il travaille avec précaution.

SOCLES

Il sait et il peut les utiliser – permis chariot. Il distribue les marchandises dans le stock ou dans le bon département selon les demandes ou les procédures internes.
Il ne met jamais sa sécurité ou celle des ses collègues en péril au nom d'une rapidité d'exécution accrue.
Il n'est que très rarement, idéalement jamais, impliqué dans un incident lié au transport de marchandise.

9

Il possède les compétences linguistiques nécessaires, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, afin de pouvoir communiquer avec partenaires internes et externes. Ce qui signifie qu'il est capable de discuter en français ou en allemand avec des collègues de travail et des étrangers et de communiquer clairement par écrit en français ou en allemand . Il est également capable suffisamment bien communiquer en anglais, de comprendre et d'interpréter des documents écrits en anglais et de rédiger clairement de brèves instructions en anglais.

Obligatoire

INDICATEURS

Il arrive à communiquer avec ses collègues de travail, clients ou fournisseurs dans la langue requise/ dans les langues usuelles de l'entreprise (français, allemand ou anglais).
Dans tous les cas, il témoigne de connaissances de base en anglais qui lui permettent de communiquer et de traiter les documents

SOCLES

Il arrive à se faire comprendre et à dialoguer normalement avec ses collègues et sa hiérarchie dans la langue usuelle de l'entreprise.
Il sait au besoin rédiger des documents écrits de manière claire et compréhensible en limitant les fautes de syntaxe ou d'orthographe.
Il comprend au moins les documents officiels et internationaux en langue anglaise.

10

L'apprenti connaît les étapes essentielles à suivre en cas de dommages ou erreurs et en discute avec les fournisseurs tact, conformément aux directives.

Obligatoire

INDICATEURS

Il sait communiquer avec les fournisseurs et gérer une situation conflictuelle Il connaît les directives.

SOCLES

Il est efficace dans sa communication. Il obtient le résultat conforme aux directives et procédures.

11

L'apprenti accepte les critiques des fournisseurs/clients et des employeurs et maîtrise son comportement. Il reconnaît une situation de conflit entre les clients/fournisseurs et ses collègues de travail et est capable d'en faire part aux supérieurs.

Obligatoire

INDICATEURS

Il écoute les remarques constructives ou critiques dans son travail. Il sait en tenir compte dans son travail. Il prend du recul et sait adapter son comportement si besoin.

Il connaît ses limites. Il sait faire appel à ses supérieurs dans les situations délicates

SOCLES

Par son autocontrôle, il ne génère pas de conflit contre-productif.

Il communique avec son supérieur régulièrement. Il ne laisse pas se détériorer des situations.

12

L'apprenti est capable de juger la qualité de son travail et d'en tirer les conclusions, qui lui permettront de gérer avec succès les tâches futures.

Sélective

INDICATEURS

Il est capable d'apprendre des situations nouvelles auxquelles il a été confronté et développer de nouvelles attitudes pour améliorer la qualité de son travail.

Il sait se remettre en question et s'adapter pour réaliser plus efficacement les tâches futures

SOCLES

Il apporte de nouvelles idées à l'organisation de son travail.

Il accepte le changement. Il est constructif.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti rédige un rapport. Le rapport fait entre deux et cinq pages (sans compter les photos, ni les annexes) avec une police de douze points.
- Dans le rapport, intitulé La réception des marchandises (les documents), l'apprenti décrit au moins les points suivants:
 - la fixation des délais de livraison des marchandises avec des outils informatiques,
 - le contrôle des documents de douane, de livraison et d'accompagnement ainsi que la fonction des différents documents,
 - la procédure à suivre en cas de livraisons incomplètes ou détériorées,
 - le contrôle et l'enregistrement des marchandises livrées avec des programmes internes informatiques et administratifs,
 - les mesures à entreprendre en cas de détérioration de marchandises,
 - les règles de sécurité internes pour le transport de marchandises.

SOCLES

- L'apprenti a accepté les indications du tuteur et il les a suivies lors de l'alimentation du carnet d'apprentissage.
- L'apprenti a alimenté le rapport d'une manière cohérente, ordonnée et régulière.
- L'apprenti a rédigé le rapport dans un français ou dans un allemand corrects.
- L'apprenti a retenu l'ensemble des données essentielles concernant les sujets/les matières/les exercices.
- Les images, les esquisses et les annexes ajoutées correspondaient au rapport.